

HABITANT DANS LE SECTEUR, IL TÉMOIGNE

Depuis 12 ans, il souffre d'effets indésirables graves des fluoroquinolones, au cœur d'un « scandale médical »

Hubert* s'est vu prescrire de la lévofloxacine, un antibiotique de la famille des fluoroquinolones, en 2011. Depuis, il souffre de graves effets secondaires. Une vingtaine de plaintes contre X ont été déposées par d'autres victimes en France.

Hubert* grimace de douleur. Durant l'entretien, il est resté trop longtemps assis et son dos le fait souffrir. Cet homme frisant la cinquantaine, habitant du secteur de L'Éveil de Pont-Audemer, souffre d'un handicap peu visible. Il porte aussi une attelle. La raison : il a utilisé son ordinateur pendant une demi-journée afin de composer son dossier de plainte, transmis à l'association d'aide et d'information sur les effets délétères des fluoroquinolones. « Je me suis fragilisé le poignet », précise Hubert.

Une vingtaine de plaintes

Mais Hubert n'est pas né avec son handicap. Tout a commencé il y a environ 12 ans. À l'époque âgé de 37 ans, l'homme plutôt sportif se voit prescrire un traitement antibiotique, Tavanic, d'une semaine pour une infection ORL. La molécule est la lévofloxacine, qui fait partie du groupe des fluoroquinolones. Ce groupe d'antibiotiques, apparu dans les années 1980, regroupe aussi ciprofloxacine, loméfloxacine, moxifloxacine, norfloxacine et ofloxacine.

Depuis le mois de mars, les fluoroquinolones font l'objet d'une dizaine de nouvelles plaintes contre X pour ses effets indésirables graves. « Une dizaine d'autres » devaient être déposées la semaine dernière d'après le président de l'association, Philippe Coville. Les patients dénoncent un « scandale sanitaire ». Pour autant, difficile de désigner un responsable tant le « déni » du monde médical, selon les victimes, est large : « Les responsabilités sont multiples : il y a celle de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des médicaments prescripteurs. Il n'y a pas eu d'analyse bénéfices-risques par les médecins ni d'information éclairée. Il y a aussi l'implication du pharmacien qui délivre sans se poser de question. » L'association souhaite qu'une enquête soit ouverte.

Interactions avec d'autres médicaments

Hubert, lui, a vu son état de santé se dégrader durant les mois ayant suivi sa prise du médicament. « Quelques jours après » la fin de son traitement, Hubert a des douleurs aux tendons d'Achille, un effet secondaire courant et connu. Cela se transforme en tendinites. On lui prescrit alors un anti-inflammatoire, puis deux mois plus tard



Hubert, qui a choisi de rester anonyme à cause du regard des gens sur son état de santé, alerte sur les fluoroquinolones. Depuis 12 ans, il souffre de fortes douleurs aux tendons. EG

un benzodiazépine et enfin un antidépresseur tricyclique, tous deux pour agir comme décontractants sur ses tendons.

Or, ses médecins l'ignorent, mais ces molécules sont, comme d'autres, contre-indiquées en même temps et même plusieurs mois après un traitement de fluoroquinolones. Une hypothèse est que les interactions entre médicaments, même tardives, provoqueraient les effets les plus graves. Problème, des mois après, faire le lien avec les antibiotiques n'est pas évident pour les victimes.

« Combien y a-t-il de victimes, de décès en France ? Potentiellement, il y a eu beaucoup de victimes après le traitement et pas pendant. Comment soupçonner que le traitement est la cause des effets indésirables, plusieurs semaines voire mois après ? » HUBERT

Tout au long de ces traitements, l'état des tendons d'Hubert empire. « Aujourd'hui, j'ai des problèmes de tendons sur tout le corps, mes jambes, mes poignets, mes épaules, de la neuropathie périphérique, moins qu'au début, mais j'ai quand même des engourdissements des mains et des pieds », témoigne le quadragénaire.

Ses médecins ont des difficultés à admettre que la lévofloxacine est en cause. « Quand j'ai été victime, on m'a dit que les effets secondaires apparaissent pendant le traitement, et c'est tout »,

déplore-t-il. Comment Hubert est-il certain que l'antibiotique est à l'origine de ses problèmes de santé ? « Six mois après le traitement de huit jours, j'avais toujours une partie du médicament dans le sang. » À l'époque, Hubert fait un examen qui le confirme.

Les effets indésirables pourraient même entraîner le décès par des ruptures d'anévrisme et de l'aorte. Après la médiatisation des plaintes, le président Philippe Coville remarque que « dans 300 ou 400 mails reçus, j'ai eu 4 témoignages de décès ». L'association serait en contact avec environ 450 Français qui se disent victimes d'effets indésirables. « Des gens ont des problèmes musculaires, neuropathiques, sont touchés au niveau des yeux assez sévèrement. Des gens touchés resteront invalides, décèdent ou sont en fauteuil roulant », souligne Hubert.

Une vie professionnelle très compliquée

Éplucher des pommes de terre, changer une ampoule, chez Hubert, ces activités provoquent rapidement douleur et fatigue physique. À cause de sa santé, l'ancien technicien du bâtiment a beaucoup de mal à travailler. Il a essayé plusieurs métiers avec des postes aménagés, mais est régulièrement en arrêt au bout de quelques mois. « Pour taper sur le clavier, j'étais obligé de m'envelopper les mains dans de l'argile », se remémore-t-il.

Mais surtout, son handicap a « gâché les plus belles années de [s]a vie de famille » et lui a « fait perdre beaucoup d'argent ». Hubert, qui aimait

nager, ne peut plus le faire. Insomnie, difficultés de concentration et pertes de mémoire sont d'autres symptômes qu'il subit. Il lui arrive aussi de trembler de façon incontrôlable.

« Je ne sens plus mes bras si je fais une activité prolongée. Je peux bouger, mais ce qui pose problème, c'est la durée et la répétition du geste. Les gens pensent que vous êtes fainéant. C'est quelque chose que je vis très mal. » HUBERT

Cette victime des fluoroquinolones n'accuse pas directement les médecins qui lui ont fait les prescriptions. Il pointe le manque d'information, y compris des docteurs eux-mêmes, sur ces antibiotiques : « Je n'en veux pas au médecin qui m'a prescrit le médicament ni à ceux qui m'ont prescrit les autres. Mais si ces informations étaient connues d'eux, ils ne les auraient peut-être

pas prescrits. »

Manque d'information ?

Depuis les années 2000, le problème était déjà connu dans d'autres pays, par exemple aux États-Unis, et avait fait l'objet de publications scientifiques. En 2018-2019, l'Agence Européenne du Médicament (EMA) a reconnu les « effets indésirables graves, invalidants et potentiellement irréversibles » des fluoroquinolones. Quatre molécules ont été retirées du marché. Les autres fluoroquinolones font l'objet de recommandations d'utilisation plus restreintes.

Or, pour les victimes, ces recommandations européennes n'ont pas été suffisamment déclinées en France depuis 2018-2019. Fin 2022, l'ANSM publie un dossier thématique sur son site, et le ministère de la Santé alerte les pharmacies et hôpitaux en mars, puis les professionnels de santé concernés. Le ministère a aussi demandé « que des messages appa-

raissent dans les logiciels d'aide à la prescription » d'après le site Franceinfo, qui a informé en premier des plaintes déposées contre X. Les recommandations de la Haute Autorité de Santé sont aussi « en cours d'ajustement » pour que les fluoroquinolones ne soient plus systématiquement prescrits dans les cas de cystites chez les hommes.

L'association milite pour la baisse des prescriptions

Si les recommandations qui s'appliquent désormais sont suivies, cela doit être prescrit « pour des infections relativement sévères, ou pas en première intention » ou encore « pour ceux qui n'ont pas d'autre choix » s'ils sont allergiques à d'autres antibiotiques. « Pour de simples sinusites ou cystites, ça ne doit plus être prescrit, mais ce n'est pas le cas », dénonce Hubert.

En France, d'après une étude de l'EMA, deux tiers des prescriptions iraient contre les recommandations, soit 6 millions de mauvaises prescriptions d'après les calculs de l'association d'aide et d'information sur les effets délétères des fluoroquinolones.

Elles ne sont pas non plus à jeter. Hubert est conscient que « des patients ont survécu grâce à ça ». Aujourd'hui, pour les limiter, l'association souhaiterait que les prescriptions de ces antibiotiques soient soumises à un questionnaire. Les médecins devraient ainsi justifier leur utilisation. Encadrer les prescriptions, un moyen selon les victimes de limiter les risques que d'autres patients ne voient leur vie complètement ruinée par les effets secondaires.

*Le prénom a été modifié.

● Emma Grivotte



Une vingtaine de plaintes ont été déposées récemment contre X au sujet des effets indésirables graves des fluoroquinolones. Adobe Stock